

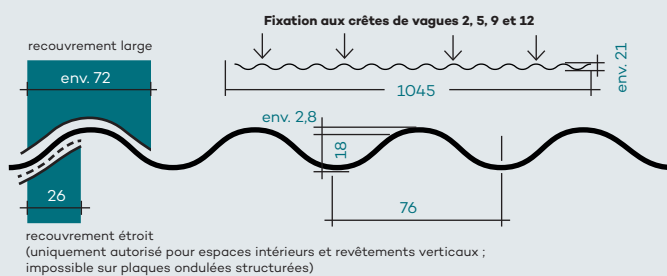


PLEXIGLAS® Plaque ondulée

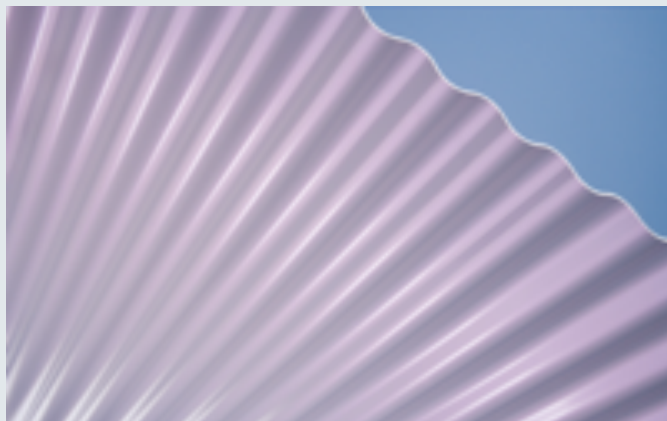
PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 Opal WZ002

WP 76/18/2,8

Dimensions en mm



Coupe transversale du PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8



Produit

La plaque ondulée PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 est une plaque réfléchissant le rayonnement IR (infrarouge) et très résistante aux intempéries en verre acrylique à résilience modifiée (polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Le traitement Heatstop Opal est intégré uniformément dans la plaque et donc lié durablement.

Propriétés

Outre les propriétés connues et éprouvées du PLEXIGLAS®, à savoir :

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une résistance très élevée aux intempéries
- une grande maniabilité
- une dureté de surface élevée
- 100 % recyclable

les plaques PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 affichent les particularités suivantes :

- Elles réduisent nettement le réchauffement de la pièce dû au rayonnement solaire.
- Elles n'éblouissent pas grâce à un éclairage particulièrement uniforme produit par la lumière du jour.
- Elles protègent formidablement du rayonnement UV trop nocif.
- Elles se manipulent facilement, en toute sécurité.
- Elles sont résistantes à la grêle avec une valeur énergétique de 1 joule garantie 10 ans.

Applications

En raison de ces propriétés, PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 est particulièrement indiqué pour :

- les toits de terrasse
- les carports
- les marquises
- les vérandas
- les façades
- les auvents
- les paravents, protections contre les regards indiscrets
- le remplissage de garde-corps pour balcons, escaliers, sorties, etc.
- Abat-jour, décoration, aménagement de magasins et stands

Pose

Pour la pose du PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8, vous pouvez vous référer aux instructions de mise en œuvre suivantes :

- Notice de pose des plaque alvéolaires, ondulées et massives (No. de réf. 311-8)

Formats de livraison

PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 est disponible aux formats suivants :

- Longueur : 2000 – 7000 mm
- Largeur : 1045 mm
- Coloris : blanc (rouge/violet)

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le livret de commande PLEXIGLAS®.

Stabilité et résistance au choc

En raison de sa composition spéciale, PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 est très résistant aux chocs et facile à mettre en œuvre avec des outils simples. De plus, comparé à de nombreuses autres plaques ondulées, il est nettement plus épais et de ce fait très rigide et très solide.

Il en résulte que les plaques ondulées PLEXIGLAS® Heatstop Opal fléchissent nettement moins, par ex. sous

le poids de la neige. Non seulement, le rendu est plus sûr, il est aussi plus beau.

Effet Heatstop et coloris

PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 bénéficie d'une brillance en surface séduisante aux reflets rouge violet. Côté verso, les plaques procurent une fraîcheur agréable, conforme à leur fonction. Cette coloration a un aspect irisé. L'impression de couleur varie en fonction de l'angle où l'on se trouve et des conditions de luminosité.

Le traitement Heatstop Opal permet en outre d'obtenir des effets de style et de lumière intéressants dans de nombreuses applications.

Consignes de pose et d'entretien

PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 pour toits et façades se fixe ponctuellement sur une structure porteuse suffisamment dimensionnée. Les deux faces de la plaque peuvent être posées orientées vers l'extérieur. Lorsque la plaque est correctement posée, la pluie élimine les salissures mais nous recommandons tout de même de nettoyer les plaques ondulées PLEXIGLAS® Heatstop Opal une fois par an conformément à nos instructions d'entretien afin de préserver leurs propriétés.

Comportement sous charge Distances entre les appuis

Conformément à la notice de pose pour les plaques ondulées de PLEXIGLAS® fixées ponctuellement, la plaque ondulée PLEXIGLAS® Heatstop Opal WP 76/18/2,8 nécessite des appuis transversaux, comme indiqué dans le tableau suivant.

Distance entre appuis [m]

Charge [N/m²]	Distance entre appuis [m]
200	1,70
400	1,20
600	1,00
800	0,80
1000	0,75
1200	0,65



Données techniques (valeurs indicatives)

Longueurs livrables	2000 – 7000 mm
Coefficient de transmission de la lumière τ_{D65}	
Heatstop OpaL WZ002	env. 48 %
Coefficient de dilatation linéaire α	0,08 mm/mK
Dilatation possible sous l'influence de la chaleur et de l'humidité	env. 6 mm/m
Température d'utilisation max. sans charge	70 °C
Grammage	env. 3,3 kg/m ²

Comportement au feu

- Concernant son comportement au feu, le PLEXIGLAS® appartient à la classe E selon la norme DIN EN 13501.
- Conformément à la norme DIN 4102, le PLEXIGLAS® brûle pratiquement sans produire de fumée et est facile à éteindre.
- Les gaz de fumée du PLEXIGLAS® ne sont pas très toxiques conformément à la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- Les surfaces vitrées en PLEXIGLAS® sur les toits peuvent fondre en cas d'incendie et permettre l'évacuation des fumées et de la chaleur.

Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie relatives à ce produit et à nos autres produits sur www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.